



**APRÈS SIX MOIS,
AUCUN BILAN
DE L'ONS CONCERNANT
LE 6E RGP**

**Un retard et des
interrogations !**

Page 4

ILS SERONT DISTRIBUÉS PROCHAINEMENT

Les investisseurs bénéficieront de plus de 200.000 hectares dans le Sud



Plus de 200.000 hectares de terres agricoles sont aménagées pour leur distribution prochaine aux investisseurs des wilayas dans le Sud du pays, a annoncé, mardi de Relizane, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Mohamed Abdelhafid Henni. Lire en page 3

ALGÉRIE-MALI

Ahmed Attaf à Bamako

Page 2

CONFLIT ARMÉ AU SOUDAN



L'Algérie rapatrie ses ressortissants

Page 2



CONTRÔLE COMMERCIAL

Saisie de plus de 36,62 mns de DA de marchandises au cours du premier trimestre 2023

Page 3

COOPÉRATION

Le ministre syrien du Pétrole et des Ressources minérales en visite de travail en Algérie du 26 au 28 avril

Le ministre du Pétrole et des Ressources minérales de la République arabe syrienne, Firas Hassan Kaddour, effectue une visite de travail en Algérie du 26 au 28 avril à l'invitation du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a indiqué, avant-hier mardi, un communiqué du ministère. Cette visite permettra d'examiner les opportunités de coopération entre les deux pays dans les domaines de la recherche et de l'exploration des hydrocarbures, du gaz, des mines et des produits pétroliers, de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, précise la même source.

PATRIMOINE IMMATÉRIEL EN AFRIQUE

L'atelier continental de perfectionnement des connaissances

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, mardi à Alger, l'ouverture des travaux de l'atelier de formation d'experts de 44 Etats africains représentant «les points focaux» de l'Unesco en Afrique, organisé par le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (Crespiat), jusqu'au 29 avril en cours. S'exprimant à l'ouverture de cet atelier continental intitulé : «Améliorer les connaissances des points focaux nationaux de 44 pays africains en matière d'élaboration des rapports périodiques dans le cadre de la concrétisation de la convention de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique», elle a affirmé que «l'Algérie ne ménage aucun effort pour accompagner tous les défis du continent africain dans un monde perturbé en raison des différents conflits aux objectifs multiples».

CHORFA

Annaba un pôle de transport aérien et maritime

Le ministre des Transports, Youcef Chorfa, a affirmé avant-hier mardi à Annaba que la réception des projets du secteur dans les délais fixés fera d'Annaba un pôle d'excellence en matière de transport aérien et maritime. Au cours d'une visite de travail dans la wilaya, il a indiqué que la réception des projets de transport en cours à Annaba dans les délais et conformément aux normes en vigueur dans les domaines des transports aérien, maritime et ferroviaire fera d'Annaba «un pôle de transport aérien et maritime par excellence».

Conflit armé au Soudan

L'Algérie rapatrie ses ressortissants

Les ressortissants algériens établis au Soudan et qui désiraient être rapatriés suite à la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays, ainsi que les membres de la mission diplomatique algérienne à Khartoum et leurs familles mais aussi 16 Palestiniens et 22 Syriens, évacués en application des instructions du Président Abdelmadjid Tebboune, sont arrivés avant-hier mardi soir à l'aéroport international d'Alger Houari Boumediène, venus de l'aéroport de Port-Soudan à bord d'un avion des Forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP).

Ils ont été accueillis par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaouther Krikou et du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani.

Dans une déclaration aux médias, Brahim Merad a rappelé que le président de la République n'abandonnera pas la communauté nationale à l'étranger, particulièrement dans les situations difficiles, comme nous l'avons toujours connu. Il a salué les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont contribué à l'opération de rapatriement à travers l'envoi d'un avion relevant de ses forces aériennes. Le ministre a souligné le rôle du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger qui a mobilisé tous les moyens nécessaires pour la prise en charge de ces ressortissants, et ce, en réservant les hôtels pour leur hébergement, en assurant tous les moyens de transport disponibles et en les accompagnant jusqu'à leur domicile à travers les quatre coins du pays.

Pour l'ambassadeur d'Algérie en République du Soudan, Mourad Asaad l'opération de rapatriement a réussi grâce à la coordination entre les différentes institutions de l'Etat-«ce qui reflète, a-t-il ajouté, l'attachement de l'Algérie à la sécurité de ses citoyens et ses ressortissants où qu'ils soient» - et «grâce à l'expérience acquise par l'Algérie en matière de protection de la sécurité de ses citoyens, partout dans le monde et dans les situations les plus difficiles», a expliqué l'ambassadeur. Les ressortissants algériens ont, quant à



■ Brahim Merad a rappelé que le président de la République n'abandonnera pas la communauté nationale à l'étranger, particulièrement dans les situations difficiles, comme nous l'avons toujours connu. (Photo:DR)

eux, exprimé leurs remerciements au président de la République et aux Pouvoirs publics, mobilisés pour les prendre en charge dès les premiers jours du déclenchement des hostilités au Soudan.

En effet, dans le cadre du suivi minutieux et continu qu'il accorde à la situation de notre communauté au Soudan et dès la détérioration déplorable de la situation sécuritaire dans ce pays frère, le Président Tebboune a ordonné le rapatriement, dans les meilleures conditions, des membres de notre communauté désirant revenir au pays, et ce, partant de son souci de leur sécurité et leur intégrité. Le président de la République a également ordonné de veiller à ce que l'opération de rapatriement et d'aide concerne tous les ressortissants des pays frères et amis le souhaitant, et en tête desquels nos frères palestiniens établis au Soudan.

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Fayez Abu Aïta, a salué mardi cette décision du Président Tebboune. Dans une déclaration à l'APS, Abu Aïta a salué les positions du Président Tebboune à l'égard de l'Etat de Palestine et du peuple palestinien, affirmant qu'elles sont «honorables et suscitent respect et considération auprès de la direction palestinienne et de son peuple». En application de la décision du président de la République, l'ambassade d'Algérie au Soudan a procédé à l'évacuation à partir de Khartoum, de deux familles palestiniennes qui avaient sollicité son aide et ont été traitées, a-t-il ajouté, comme des citoyens algériens. Le diplomate palestinien a fait part de sa considération pour ce geste humanitaire du Président Tebboune et pour ses positions politiques courageuses et honorables en faveur du droit palestinien et de la Palestine dans tous les fora régionaux et internationaux. L'ambassadeur syrien en Algérie, Namir Ouahib El Ghanem, a également présenté ses remerciements à l'Algérie et au Président Tebboune pour l'aide apportée à son pays dans le rapatriement des ressortissants syriens. Dans une déclaration à la presse au

Algérie-Mali

Ahmed Attaf à Bamako

■ En visite de travail à Bamako, où il est arrivé mardi soir, en sa qualité d'envoyé spécial du Président Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et du soutien à la paix et à la stabilité dans ce pays frère et voisin, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu, hier mercredi, par le président du Conseil national malien de transition (CNT), le colonel Malick Diaw. Selon un communiqué du ministère, les entretiens qui se sont déroulés en présence de députés maliens membres du CNT, ont porté sur les relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement, «en vue de contribuer, en tant que levier important dans la prospection et la concrétisation des perspectives prometteuses pour les relations algéro-maliennes».

La même source indique que les deux parties ont également abordé «le rôle du CNT dans la concrétisation des échéances nationales maliennes en lien avec la gestion de la phase de transition actuelle, outre les développements relatifs à la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, la situation qui prévaut au plan régional, ainsi que le rôle du Comité d'Etat-major opérationnel conjoint (CEMOC) dans la lutte contre les menaces liées à la propagation des deux fléaux du terrorisme et du crime organisé dans la région». Auparavant, à son arrivée, Ahmed Attaf a eu des entretiens bilatéraux avec son homologue malien, Abdoulaye Diop, en présence du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants et du ministre de la Réconciliation nationale chargé de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger.

Mardi, à Nouakchott, dans un entretien à l'Agence mauritanienne d'information (AMI), au terme de l'audience que lui a accordée le Président mauritanien, Ahmed Attaf a fait savoir que «les importantes questions qui intéressent nos deux pays ont été abordées, dans le sillage de la situation délicate et sensible que vit la région arabe, en particulier la situation en Palestine et au Soudan, ainsi que la situation internationale marquée par les mutations rapides et les multiples menaces», a-t-il souligné, ajoutant que «ces questions et d'autres exigent une plus grande coordination bilatérale, compte tenu des défis qui s'imposent». Il a expliqué que le choix de Nouakchott comme première capitale qu'il visite depuis sa nomination à la tête de la diplomatie algérienne, constitue la preuve de la solidité des relations entre l'Algérie et la Mauritanie et témoigne de la forte volonté du Président Tebboune, de hisser ces relations «aux plus hauts niveaux».

L. A.

REPÈRE

ANP

Mise en échec de tentatives d'introduction de 4 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de quantités de kif traité s'élevant à 4 quintaux de kif traité, à travers les frontières avec le Maroc, ont été déjouées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 19 au 25 avril, indique un bilan opérationnel rendu public hier mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 20 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 5,246 comprimés psychotropes», précise le communiqué.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières nationales, «un détachement de l'ANP a arrêté un élément de soutien aux groupes terroristes à Biskra».

Selon le même bilan, des détachements de l'ANP ont, en outre arrêté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Tindouf, «129 individus et saisi 17 véhicules, 35 groupes électrogènes, 50 marteaux-piqueurs et 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite».

Ils ont également arrêté «9 autres individus et saisi, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux fusils de chasse, 4,5 quintaux de tabacs, ainsi que de grandes quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 89 tonnes».

sortir d'une audience que lui a accordée le Président Tebboune au terme de sa mission en Algérie, le diplomate syrien a rappelé «la volonté politique des Présidents Tebboune et Al-Assad de porter les relations bilatérales au rang de relations exemplaires et devenir ainsi un modèle pour les relations interarabes».

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Ils seront distribués prochainement Les investisseurs bénéficieront de plus de 200.000 hectares dans le Sud

Plus de 200.000 hectares de terres agricoles sont aménagées pour leur distribution prochaine aux investisseurs des wilayas dans le Sud du pays, a annoncé mardi de Relizane le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Mohamed Abdelhafid Henni.

En marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a animé une conférence de presse durant laquelle il a souligné que l'Office national des terres agricoles (ONTA) a aménagé, pour la prochaine distribution, plus de 200.000 ha de terres agricoles dans les wilayas dans le Sud du pays, à l'instar d'Adrar, El Ménéa, Timimoune, Ouargla, Illizi et Djanet. M. Henni a ajouté, à ce propos, que les dossiers des investisseurs ont obtenu la qualification à travers la plate-forme numérique lancée par son ministère pour recevoir les demandes d'exploitation des terres agricoles dans le cadre de l'investissement privé dans le Sud du pays. Une commission spécialisée a été installée pour étudier les dossiers, a-t-il indiqué, précisant que l'opération de distribution des



■ Atteindre d'ici à la fin de l'année prochaine un million d'hectares de terres cultivées en céréales dans le Sud du pays, avec un rendement attendu de 70 à 80 quintaux à l'hectare. (Photo : D.R)

terres agricoles aux investisseurs des wilayas dans le Sud du pays sera achevée «avant la fin du mois de juin prochain». L'objectif de cette opération, a relevé le ministre, est d'atteindre d'ici à la fin de l'année prochaine un (1) million d'hectares de terres cultivées en céréales dans le Sud du pays, avec un rendement attendu de 70 à 80 quintaux à l'hectare. Par ailleurs, Mohamed Abdelhafid Henni a annoncé la révision prochaine des procédures juridiques des élections des conseils interprofessionnels des filières agricoles dont les mandats expireront cette année, en prenant en compte, au titre de ces mesures, l'élection des représentants de ces conseils qui possèdent une expérience dans le domaine agricole dans le cadre des efforts du ministère à organiser le secteur.

Le ministre a également évoqué le lancement de la préparation d'une campagne de lutte contre les incendies de forêt au sein de l'Autorité nationale de lutte contre les incendies, sachant qu'il sera procédé, début mai prochain, à l'installation d'un comité composé de 13 secteurs ministériels qui aura pour mission d'élaborer un programme d'actions initial pour protéger l'environnement forestier dans le pays contre le danger des incendies. Il a ajouté que «l'instance nationale de lutte contre les feux de forêts prendra des mesures juridiques strictes contre ceux qui mettent délibérément le feu», soulignant la poursuite de l'action de sensibilisation visant «à lutter contre les mauvais agissements causant des feux dans les zones boisées du pays». Par ailleurs, M. Henni a annoncé qu'une commission spé-

cialisée relevant de son département ministériel se rendra dans la wilaya de Relizane, au cours de la semaine prochaine, afin d'étudier la possibilité de l'extension des superficies des plantations d'oliviers destinées à la production d'huile d'olive de la qualité «Sigoise», ainsi que la réalisation d'un diagnostic de terrain pour mettre en avant les atouts de la wilaya dans la filière oléicole.

Lors de sa visite au siège de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya de Relizane, le ministre a mis l'accent sur la nécessité, pour les producteurs de céréales, de contribuer à la réussite de la prochaine campagne moisson-battage, avec obligation de déposer la récolte au niveau des docks silos relevant de la CCLS.

Djamila Sai

BRÈVE

Energie

Sonelgaz appelle la firme chinoise «Huawei» à intensifier ses investissements en Algérie

Le Président-directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a appelé mardi la société chinoise «Huawei» à renforcer ses investissements en Algérie, notamment dans le domaine de l'énergie, selon un communiqué de Sonelgaz.

L'appel a été lancé lors de la rencontre de M. Adjal avec la délégation de Huawei Algérie conduite par le P-dg, Eason Yi au siège de la direction générale de Sonelgaz. La rencontre a permis de passer en revue les possibilités de partenariat entre Sonelgaz et l'opérateur chinois en matière des solutions de l'énergie solaire et le digital ainsi que l'éventuelle participation de Huawei au programme de 2.000 MW initié par Sonelgaz, ajoute la même source.

A cette occasion, «M. Adjal a évoqué les perspectives d'investissement en Algérie, encourageant la partie chinoise à renforcer ses investissements en Algérie notamment dans le domaine de l'Energie».

«En attente de la rédaction d'un mémorandum d'entente entre Sonelgaz et Huawei, les deux parties ont convenu d'organiser une journée technique entre les experts des deux firmes pour exposer les dernières solutions développées par Huawei, notamment le stockage des énergies renouvelables et les nouvelles techniques d'onduleurs, la digitalisation et les réseaux intelligents», a conclu le groupe.

Agence

Contrôle commercial

Saisie de plus de 36,62 millions de DA de marchandises au cours du premier trimestre 2023

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a indiqué avant-hier dans un communiqué qu'une quantité de 71,54 tonnes de marchandises a été saisie au cours du premier trimestre 2023, d'une valeur de plus de 36,62 millions de DA par les équipes conjointes de contrôle entre les services du ministère et les autres secteurs. Ces derniers ont mené, selon le bilan du ministère, 14.246 interventions ayant donné lieu à 1.575 infractions et 1.367 procès-verbaux. Les équipes conjointes ont également constaté des transactions commerciales sans facturation d'une valeur de plus de 1,96 milliard de DA.

Ce bilan global est réparti entre les interventions de l'équipe conjointe commerce-impôts-douanes, l'équipe conjointe commerce-vétérinaire, l'équipe conjointe commerce-phytosanitaire, l'équipe conjointe commerce-santé, l'équipe conjointe commerce-Métrologie légale, l'équipe conjointe commerce-Pêche et Productions halieutiques et l'équipe conjointe Commerce-industrie pharmaceutique.

Pour ce qui est des interventions de l'équipe conjointe commerce-impôts-douanes, le nombre a atteint 375, ce qui s'est traduit par la constatation de 137 infractions et l'émission de 127 procès-verbaux, ainsi qu'une proposition de fermeture administrative, et la valeur de la non-facturation a dépassé 1,96 milliard de DA, a souligné la même source.

La brigade mixte Commerce-Services vétérinaires ont effectué 8.930 interventions ayant donné lieu à la constatation de 1.104 infractions et à l'établis-

sement de 977 procès-verbaux avec la proposition de fermeture administrative de 115 locaux. Ces interventions se sont soldées par la saisie de 55,86 tonnes de produits d'une valeur excédant 29 millions de DA et le prélèvement de 47 échantillons dont 22 non conformes.

Quant à la brigade mixte Commerce-Santé végétale, le ministère a fait état dans son communiqué de 1.033 interventions ayant donné lieu à la constatation de 111 infractions, l'établissement de 47 procès-verbaux, en sus de la saisie de 1,54 tonne de marchandises.

La brigade mixte Commerce-Santé a, quant à elle, réalisé 1.013 interventions durant lesquelles 64 infractions ont été constatées et 58 procès-verbaux ont été établis, avec la saisie de 14,06 tonnes de produits d'une valeur de plus de 5,1 millions de DA.

La brigade mixte Commerce-Métrologie légale a, pour sa part, réalisé durant le premier trimestre 2.535 interventions donnant lieu à la constatation de 137 infractions et l'établissement de 137 procès-verbaux.

Quant à la brigade mixte Commerce-Pêche maritime et Production halieutique, le nombre des interventions a atteint 321 ayant occasionné la constatation de 20 infractions et l'établissement de 19 procès-verbaux. La brigade mixte Commerce-Industrie pharmaceutique a effectué au cours du premier trimestre de l'année en cours 39 interventions ayant donné lieu à la constatation de deux infractions et l'établissement de deux procès-verbaux.

Manel Z.

JUSTICE

Gestion de l'action judiciaire et modernisation des procédures

Le département de Tabi sur le point de franchir une nouvelle étape

Le secteur de la justice est sur le point de franchir une nouvelle étape dans la gestion de l'acte judiciaire et la modernisation et l'allègement des procédures judiciaires, c'est ce qu'a déclaré, avant-hier depuis Mostaganem, le premier responsable du secteur, le ministre Abderrachid Tabi. C'est en marge d'un entretien avec les magistrats de la Cour de Mostaganem, qu'a fait sa déclaration le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, en expliquant que cette étape, au cours de laquelle les lois des procédures administratives et civiles, pénales et du droit commercial seront amendées, verra une «révolution dans la législation qui devra remplacer l'ancien modèle de gestion et établir un nouveau modèle dans la gestion du travail judiciaire et du dossier judiciaire». M. Tabi a lancé à leur adresse : «Lorsque vous prendrez connaissance des avant-projets, vous sentirez qu'il y a une révolution dans la législation, qui permettra de réaliser un bond qualitatif auquel aspire le secteur de la justice». Il a indiqué qu'«en dépit des efforts fournis dans le cadre du projet de modernisation et de numérisation du secteur, la justice reste lourde (longue) et compliquée, malgré la remise des décisions de justice et des jugements en un temps court et dans n'importe quel endroit de la République où certains contentieux se poursuivent depuis plus de 15 ans». Le ministre a soutenu que cette disparité est causée par des procédures héritées, qui seront révisées en prenant en compte les spécificités de la société algérienne, ses besoins et l'évolution, en tirant profit des expériences et pratiques idéales dans le monde. Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a enfin souligné que cette opération «reposera sur l'expérience importante de l'Algérie à promulguer et légiférer des textes de lois». En inspectant différents services de la Cour et en écoutant longuement les différentes catégories professionnelles (magistrats, greffiers, avocats), M. Tabi s'est rendu au nouveau siège du tribunal de Mostaganem, inauguré avant-hier mardi, et qui renferme aussi le siège du tribunal commercial spécialisé de Mostaganem. En procédant à l'inauguration du nouveau siège du Tribunal administratif, il a indiqué que la promotion et l'investissement dans la ressource humaine est une réelle volonté qui permettra de redorer le blason de la magistrature, de moderniser l'appareil administratif et de rapprocher l'administration judiciaire des citoyens.

Djamila Sai

Après six mois, aucun bilan de l'ONS concernant le 6^e RGPH

Un retard et des interrogations !

A ce rythme, il faut compter jusqu'à l'été prochain, le bilan du 6^{ème} Recensement général tarde à voir le jour, pourtant lancé le 26 septembre 2022, soit dès le début de la saison d'automne et qui a pris fin le 16 octobre de la même année et après le passage de toute une saison d'hiver et après un mois depuis l'entrée de la saison de printemps, puisque nous sommes à la fin du mois d'avril de l'année 2023, et toujours pas de résultats préliminaires. Pourquoi tout ce retard concédé par l'Office national des statistiques (ONS) ?



Les agents de l'ONS avaient fait face à la grande problématique des logements fermés, il s'agit des dizaines de milliers de cas, selon quelques agents de recensement rencontrés lors de cette période. (Photo : DR)

Faut-il le rappeler, dès la fin de la grande opération du 6^{ème} Recensement général de la population et de l'Habitat (RGPH), plus précisément le 7 décembre 2022, la Direction des relations publiques auprès du Premier ministre et dans un communiqué rendu public avait annoncé, que « les résultats préliminaires du 6^{ème} Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) qui s'est déroulé du 25 septembre au 16 octobre 2022, seront dévoilés vers la mi-janvier prochain », lit-on dans le communiqué des services du Premier ministre. Pourtant, et après plus de trois mois de la date-butoir telle qu'avait révélé le communiqué des services du Premier ministre, les premiers résultats du 6^{ème} Recensement général ne sont toujours pas dévoilés. Quelques mois après, plus précisément en février dernier et lors du Conseil des ministres, présidé par le chef de l'Etat, il a été convenu le dévoilement, entre les mois de mars passé et avril en cours, des résultats préliminaires du 6^{ème} Recensement général, cependant rien n'a été fait du côté de l'Office national des statistiques, l'établissement public est en retard flagrant par rapport au bilan de l'opération complexe.

Certes, il s'agit d'une opération complexe, où beaucoup de difficultés avaient été rencontrées par les 53.000 agents de recensement, engagés par l'ONS durant le déroulement de la grande opération du 6^{ème} Recensement général de la population et de l'Habitat, et de nombreuses lacunes avaient été soulevées lors de ce grand événement national, notamment dans l'organisation et la logistique.

Relevant le grand défi, l'ONS a été confronté à une opération très compliquée sur le terrain, il semble même que l'Office national des statistiques n'était pas vraiment bien préparé pour ouvrir un tel événement pour diverses raisons, et aujourd'hui, cette réalité s'est traduite sur le terrain, après six mois d'attente, l'ONS n'a toujours pas publié les résultats préliminaires du 6^{ème} RGPH. Faut-il le signaler, ce recensement général de la Population et de l'Habitat a pour objectifs le dénombrement, avec haute précision, des logements et de la population résidant au pays et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, nombre de membres des ménages, taille et type de logement et modes de transport, soit un véritable catalogue rempli de questions importantes et très précises, qui ont un lien direct avec la véritable situation socio-économique des Algériens, leur nombre exacte, et les commodités quotidiennes offertes aux citoyens, dont l'objectif des hautes autorités du pays est de parvenir à bien mener la politique générale de l'Algérie pour les années à venir.

Des difficultés dès le début l'opération

Ils étaient comme des dizaines de milliers de fourmis qui sillonnaient dans toutes les directions, armés d'un haut sens de responsabilité et d'une grande volonté d'accomplir leur mission avec succès, malgré les multiples difficultés rencontrées sur un terrain « miné », voire dès le début du lancement de la grande opération, les 53.000 agents de recensement mobilisés par l'Office national des statistiques (ONS), dans le cadre d'une vaste opération du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) pour l'année 2022, la sixième dans l'histoire du pays, avaient accompli avec bravoure et professionnalisme leur mission, mais à quel prix ? Du 25 septembre au 16 octobre 2022, l'Algérie avait abrité son sixième recensement général de la population et de l'habitat (GRPH) depuis son indépendance en 1962, lancé, ce jour-là par, le ministère de la Numérisation et des Statistiques et ce, sur décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. L'objectif pour l'Etat est de déterminer, avec une plus grande précision, le nombre exact des citoyens vivant au pays et celui de l'habitat également mais, également, d'autres objectifs sont recherchés par l'Etat, tels que le nombre des Algériens possédant un véhicule et

femme trentenaire travaillant comme agent de recensement à l'Office national des statistiques.

Rencontrée dans le cadre d'un reportage réalisé sur le déroulement de la sixième opération de recensement général de la population et de l'habitat, l'agent de recensement avait rencontré de grands obstacles au cours de sa mission. Couvrant les communes de l'Ouest d'Alger, Chéraga et Ouled Fayet, la jeune Amina avait couvert une moyenne de 200 familles par jour. Une grosse performance provenant d'une volonté de fer. Amina, cet agent de recensement de l'ONS avait été tributaire d'une mission de dénombrement de la population et de l'habitat des sites AADL d'Ouled Fayet 3 ainsi que les cités vertes situées dans la même commune. Ici, et dès les premiers jours de cette périple mission, Amina avait été frappée par le nombre considérable des logements inhabités.

« Dans un immeuble abritant une vingtaine de logements, seuls huit sont habités et le reste, soit douze au total, sont fermés, vides et inoccupés. J'étais en face à une situation inattendue et presque impossible à réaliser et j'étais contrainte de faire des allés et retours plusieurs fois pour tenter de toucher les familles qui n'ont pas été encore recensées pour des raisons qui m'échappent. J'étais contrainte, égale-

« Dès que j'ai allumé la tablette numérique, j'ai attendu plusieurs minutes pour pouvoir enfin l'utiliser. Ça c'est le premier souci, le second c'est la disparition totale de l'écran et le troisième souci c'est la batterie, trop faible pour tenir des heures », avait affirmé au quatrième jour de l'opération nationale un agent de recensement de l'ONS.

celui du nombre précis du parc national d'automobile. Une précision juste du nombre de la population et de l'habitat et, dans la foulée, du parc automobile, qui va servir à déterminer, avec exactitude, la politique générale du pays pour les prochaines échéances. Un recensement général à travers lequel l'Office national des statistiques (ONS), tributaire de cette grande mission, avait mobilisé de grands moyens et plus de 53.000 agents de recensement pour couvrir l'ensemble du territoire national. Sur le terrain, et dès le premier jour du recensement, soit le 25 septembre 2022, la grande mobilisation à laquelle les dizaines de milliers d'agents de l'ONS avaient participé, avait connu de multiples difficultés. Tout d'abord, le casse-tête chinois des logements fermés, voire inoccupés. Les agents de l'ONS avaient fait face à la grande problématique des logements fermés, il s'agit des dizaines de milliers de cas, selon quelques agents de recensement rencontrés lors de cette période. C'est le cas d'Amina. T., une jeune

ment, de faire appel au bureau local du site AADL Ouled Fayet 3 pour pouvoir recenser les familles, dont leurs logements sont inhabités. Fort heureusement, la contribution de ces derniers m'a été salutaire », avait relaté l'agent de recensement de l'ONS, la jeune Amina.

Les couples qui travaillent, un casse-tête pour les agents de l'ONS

Les obstacles rencontrés par les 53.000 agents du recensement de l'ONS lors du dernier recensement général ne se limitaient pas uniquement sur les logements fermés, bien plus que ça, ils ont aussi concernés les logements loués, dont les jeunes locataires, les nouveaux mariés, voire les jeunes couples travaillent. Absents pendant toute la journée, chose qui rend la mission des agents de l'ONS encore plus difficile et rude à réaliser, de nombreux jeunes couples risquaient de rater leurs recensements. « Il s'agit d'une autre difficulté pour nous les agents de recensement. Elle nous a causé beaucoup de

peines. On a vraiment trop soufferts pour arriver à recenser l'ensemble des jeunes familles. J'étais contrainte de passer toute une journée dans un site pour attendre le retour des jeunes couples, parfois jusqu'à 18 heures, soit le début de la soirée », avait expliqué encore la jeune Amina de l'ONS. Souvent, de jeunes couples locataires, l'homme comme son épouse travaillent jusqu'à des heures tardives de la journée, voire certains jusqu'à la tombée de la nuit, ces derniers avaient-ils été recensés ?

« Finalement oui, puisque j'étais contrainte de repasser pendant les week-ends, et c'est là que j'ai pu les recenser, sinon pour les autres jours c'était impossible », avait rassuré l'agent de recensement, Amina T. Cette dernière, qui est à sa première expérience avec le recensement général, avait fait preuve d'une grande détermination, d'un vrai combat de terrain et d'un haut sens de responsabilité, au cours de sa longue et fatidique mission de recensement. « C'était vraiment une pénible mission, fort heureusement que j'ai fini par la réaliser et je suis très fière et contente de mon travail », s'est exprimé Amina avec un grand soulagement et dans un sentiment de joie mijoté par une fierté.

Des tablettes vétustes, l'autre embarras

Avant le lancement de l'opération du Recensement général de la population et de l'habitat, le ministère de la Numérisation et des Statistiques avait annoncé la mobilisation de grands moyens, ainsi que ceux liés aux technologies modernes pour assurer des conditions excellentes et un bon déroulement de l'opération du recensement général 2022.

Effectivement et après cette bonne nouvelle, et à quelques heures seulement du début de la grande opération couvrant la totalité du territoire national, les 53.000 agents de recensement avaient été équipés de tablettes numériques. Ces appareils technologiques mobilisés pour l'opération permettaient de rendre plus facile et rapide le travail des agents de recensement, et assuraient, surtout, une excellente banque de données numérique de la population et de l'habitat.

Cependant, et dès les premiers jours du lancement de la grande opération du recensement, de nombreux agents de l'ONS avaient rencontré de grands problèmes pour faire fonctionner les tablettes numériques, car certaines sont vétustes. « Dès que j'ai allumé la tablette numérique, j'ai attendu plusieurs minutes pour pouvoir enfin l'utiliser. Ça c'est le premier souci, le second c'est la disparition totale de l'écran et le troisième souci c'est la batterie, trop faible pour tenir une autonomie de plusieurs heures », avait affirmé un agent de recensement de l'ONS.

Ce dernier, également engagé dans la partie Ouest d'Alger, avait souvent recouru à la méthode classique en attendant une solution durable pour sa tablette numérique. Le travail manuel avait été salutaire. « J'ai rarement utilisé la tablette numérique, j'ai laissé ça pour plus tard, plus précisément durant les nuits, et j'étais concentré et occupé à remplir, avec mon stylo et sur des questionnaires, les réponses des familles que j'ai recensé. Savoir le nombre exact des membres d'une famille, s'ils possèdent ou pas une voiture, leurs âges, leurs fonctions, leurs situations de travail, c'était un panel de questions bien rempli et précis à la fois », avait relaté Mourad B., un agent de recensement de l'ONS.

Un effort de trop pour les 53.000 agents de recensement, ces soldats de l'ONS avaient fait preuve d'un moral solide, de véritables guerriers sur le terrain. Un vibrant hommage à ces 53.000 agents de l'ONS.

Sofiane Abi

INFO

Les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des enfants autistes salués

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a salué, mardi passé, les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des enfants autistes à travers «une vision inclusive» visant à protéger la santé publique et à améliorer les conditions de cette catégorie. S'exprimant lors d'une journée d'étude sur «La scolarisation des enfants autistes : réalité, défis et perspectives», M. Boughali a affirmé que l'Algérie «accorde un intérêt particulier à la prise en charge des enfants autistes, en leur garantissant un enseignement adapté à travers l'ensemble du territoire national et l'adoption d'un système œuvrant à leur insertion effective au sein de la société». Le président de la chambre basse du Parlement a rappelé, par la même occasion, les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la prise en charge de cette catégorie et la réunion des conditions favorables à sa qualification à travers la constitution d'un groupe de travail interministériel présidé par le ministre de l'Education nationale chargé de la prise en charge de l'autisme. Cette démarche «s'est concrétisée à travers la création d'un centre national de référence sur l'autisme en coopération avec les centres étrangers spécialisés, ainsi qu'une école nationale supérieure de formation des enseignants spécialisés en autisme», a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Boughali a estimé que la célébration de Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme (2 avril) «a pour objectif de sensibiliser à l'autisme et aux facteurs contribuant à sa propagation, en sus de l'élaboration et la révision des textes réglementaires régissant les troubles du spectre de l'autisme». Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a évoqué les programmes tracés par son secteur en vue de garantir une véritable intégration des personnes aux besoins spécifiques dans tous les aspects de la vie conformément aux législations nationales, notamment la loi relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées. Dans le même cadre, elle a fait état de la prise en charge de «près de 33.000 enfants aux besoins spécifiques durant cette saison».

Cour d'Alger

Le mandat de dépôt contre l'ex-ministre délégué Nassim Diafat confirmé

La Chambre d'accusation près la Cour d'Alger a confirmé mardi le mandat de dépôt prononcé contre l'ex-ministre délégué chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, poursuivi pour des faits de corruption. La Chambre d'accusation a rejeté la demande de libération introduite par la défense de l'accusé, confirmant ainsi son placement sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le Pôle pénal, économique et financier du tribunal



de Sidi M'hamed. Nassim Diafat et ses coaccusés sont poursuivis dans un dossier de corruption lié à l'Algérienne de réalisation d'équipements et d'infrastructures métalliques (ALRIM).

Sergueï Lavrov au Conseil de sécurité de l'ONU :

« La Russie se rappellera de la non-délivrance de visas aux journalistes russes »

« La Russie n'oubliera pas la non-délivrance de visas aux journalistes russes et répliquera lorsque Washington aura besoin de quelque chose de la part de Moscou ». C'est ce qu'a déclaré mardi le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de sa visite à New York dans le cadre de la présidence russe au Conseil de sécurité des Nations unies. «Nous garderons évidemment en tête ce comportement malhonnête des dirigeants américains, du département d'Etat, car j'ai cru comprendre que la décision avait été prise là-bas [de ne pas délivrer de visas aux journalistes russes] et nous en tiendrons compte lorsque les Américains auront besoin de quelque chose de notre part», a-t-il affirmé.



Enseignement supérieur

La mise en œuvre de la stratégie « zéro papier » dans les universités va bon train

La mise en œuvre de la stratégie « zéro papier » dans les universités algériennes va bon train à la faveur de la dématérialisation de la gouvernance, de la formation, de la recherche scientifique et des œuvres universitaires, a indiqué avant-hier à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection à l'Ecole nationale supérieure vétérinaires (ENSV) d'El-Harrach, M. Baddari a annoncé «le lancement, la semaine prochaine, de six (6) plateformes numériques, qui s'ajouteront aux 29 déjà en place, en attendant d'atteindre l'objectif de 42+4 plateformes», estimant que le secteur de l'Enseignement supérieur avait ainsi beaucoup progressé dans la mise en œuvre du

plan stratégique de numérisation de ses activités, qui compte 7 axes, 16 programmes et 102 programmes opérationnels. Le secteur a «dématérialisé à 100% les domaines de la gouvernance, de la formation, de la recherche scientifique et des œuvres universitaires, permettant aux étudiants d'interagir avec l'administration universitaire et leurs formateurs avec zéro papier», a soutenu le ministre. Concernant la visite de travail et d'inspection à l'Ecole nationale supérieure vétérinaire, M. Baddari a précisé que cette école «dispense une formation de qualité en adéquation avec les besoins actuels au plan socio-économique et concrétise les projets innovants des étudiants pour assurer la santé animale et, partant, la sécurité alimentaire». Il a ajouté que «ces

efforts contribueront à la création de richesses, en assurant les revenus et les postes d'emploi», notamment pour les étudiants créateurs, dont les projets seront transformés en start-up ou micro-entreprise, conformément aux mécanismes de soutien disponibles, et ce en leur dédiant des espaces pour concrétiser leurs projets au niveau des universités et réaliser des projets commerciaux. Lors de cette visite le ministre a inspecté plusieurs projets de recherche menés par des étudiants et a procédé à l'inauguration d'un ensemble de structures chargées des projets innovants, comme l'espace des start-up et celui de la start-up INCUBVET-ENSV, et la filiale Innovet Quality avant la pose de la première pierre du projet de réalisation du parc expérimental pédagogique de l'Ecole.

INFO EXPRESS

New York

Le vertigineux Empire State Building s'éclaire en vert pour célébrer l'Aïd el-Fitr



A la nuit tombée, pour honorer dignement la fin du mois sacré de Ramadan, le vertigineux et intemporel Empire State Building, dont la charpente métallique se dresse fièrement au coeur de New York depuis 1931, s'est paré de lumière. La flèche, haute de 61 mètres, de l'un des immeubles les plus emblématiques de Big Apple, s'est illuminée en vert, la couleur par excellence de l'islam, en éblouissant plus d'un. Considéré, de nos jours encore, comme une merveille architecturale inégalée, symbole de la puissance de l'industrie américaine, l'Empire State Building a brillé d'un nouvel et bel éclat, vendredi soir dernier.

Les dérivés de dattes, un commerce en plein essor

Le commerce des produits alimentaires issus des dattes est en plein essor en Algérie, au grand bonheur de adeptes de produits naturels désireux de remplacer leur consommation de sucre et de friandises industriels par des produits diététiques à forte valeur nutritive. Favorisées par la tendance de beaucoup de consommateurs à opter pour une nourriture saine, les boutiques commercialisant les dérivés de dattes se multiplient à Alger en proposant plusieurs produits issus de ce fruit béni : sucre, miel et sirop de dattes, pâte à tartiner, confiture, chocolat, café et vinaigre. «L'utilisation des dérivés de dattes est ancrée dans nos traditions culinaires», souligne Salem, propriétaire d'un ancien magasin de dattes dans un quartier de la basse Casbah. «Certes, la vente de la variété Deglet Nour demeure notre principale activité depuis la création de notre commerce, en 1947, mais nous avons toujours commercialisé en parallèle des dérivés de dattes principalement el ghar (pâte de dattes) utilisée dans la réalisation de gâteaux traditionnels dont Erfiss et les Bradj», a-t-il dit. Salem fait constater un «engouement accru» des consommateurs pour ces produits ces dernières années.

La Russie élargit ses transactions avec le rouble

La Chine défie le pétrodollar, le dollar perd son poids dans le monde

La Chine défie le dollar et renforce le yuan. Comme l'avait déjà signalé dans une interview récente diffusée par RT Russie, Bachar Al Assad, le dollar perd son poids dans le monde actuel. En effet, voilà que Pékin tire partie de ses avantages commerciaux et promet le yuan auprès de ses partenaires afin de rivaliser avec le dollar, relate le journal chinois South China Morning Post (CSMP).



«L'aspiration pour les règlements en yuans plutôt qu'en dollars dans le commerce et l'investissement est l'un des nombreux moyens par lesquels Pékin entend réduire sa dépendance au dollar et empêcher à Washington d'étrangler financièrement la Chine», indique le journal. Le vice-ministre chinois du Commerce Guo Tingting avait en ce mois d'avril 2013 annoncé que la Chine et le Brésil avaient conclu un accord sur les échanges en yuans. Selon le ministre, les deux pays comptent élargir leur coopération dans le domaine de l'alimentation et des minéraux. La Chine souhaite promouvoir les transactions en devises nationales avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est

(ASEAN), son plus grand partenaire commercial. Il a déjà conclu des accords sur l'emploi des monnaies nationales avec certains pays membres de l'ASEAN tels que l'Indonésie, le Vietnam et le Cambodge.

Un défi pour le pétrodollar

Les dirigeants chinois cherchent à utiliser le yuan dans le commerce du pétrole brut avec les pays du Moyen-Orient. Ce qui sera susceptible de représenter un défi potentiel au pétrodollar. L'Irak a annoncé en février 2023 qu'il accepterait les transactions en yuans. La semaine dernière, le géant pétrolier public China National Offshore Oil Corporation a versé des yuans à Total Energies dans le cadre

d'un accord de gaz naturel liquéfié négocié par la Shanghai Petroleum and Natural Gas Exchange, note CSMP. L'expansion du yuan est limitée par le fait qu'il est moins convertible que le dollar ou l'euro. De plus, la Chine exerce des contrôles stricts sur le mouvement des capitaux.

Le yuan ne représente que 2,19% des paiements mondiaux, 3,5% des opérations de change mondiales, 2,69% des réserves détenues par les Banques centrales et 12,28% du panier de devises des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international (FMI), précise le même journal. Le Brésil et la Chine ont précédemment annoncé la création d'une chambre de com-

pensation pour effectuer des échanges sans faire recours au dollar, ainsi que pour accorder des prêts en devises nationales.

Les deux pays comptent faciliter ainsi leurs échanges commerciaux et se débarrasser de leur dépendance au dollar dans les relations bilatérales.

Fin mars 2023, le Président russe Vladimir Poutine s'est dit favorable à l'utilisation du yuan dans les échanges entre la Russie et les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

La Russie où les deux tiers du commerce avec la Chine se font déjà en roubles et en yuans, va elle-même accentuer sa position en la matière, annonce-t-on.

Oké Faouzi

Sahara occidental/phosphate pillé

Une ONG appelle à l'arrêt du commerce avec le Maroc

L'ONG Western Sahara Resource Watch (WSRW) a appelé toutes les entreprises impliquées dans le commerce avec le Maroc à arrêter immédiatement tous les achats et transports de phosphate provenant du Sahara occidental occupé, jusqu'à ce que soit trouvée une solution au conflit.

Dans son dixième rapport annuel publié lundi, l'ONG a détaillé les entreprises impliquées dans le pillage de phosphate du Sahara occidental occupé, invitant les investisseurs à les interpeller ou à se désinvestir, «à moins que des mesures ne soient prises».

Selon le rapport, le minerai de phosphate exploité illégalement est l'une des principales sources de revenus du gouvernement marocain sur le territoire qu'il occupe en violation du droit international.

En 2022, 23 navires ont quitté le Sahara occidental occupé avec 1,23 million de tonnes de minerai de phosphate, en légère baisse par rapport aux 1,4 million de tonnes de 2021.

Le doublement des prix mondiaux du phosphate en 2021 implique que les exportations illégales du Maroc sont devenues de plus en plus lucratives. Le rapport indique que le revenu exact du Maroc provenant de la mine de Bou Craa (une centaine de kilomètres au sud-est de Laâyoune occupée) est une estimation, car le prix exact de la roche du Sahara occidental n'est pas connu. Cependant, les données obtenues au fil des ans révèlent que le prix de la roche phosphatée provenant du territoire occupé est sensiblement

plus élevé que le prix du marché international. En utilisant le même calcul que les années précédentes, WSRW estime que le revenu du Maroc provenant de l'or blanc du Sahara occidental aurait atteint 655,5 millions de dollars en 2022.

Le rapport signale que depuis 2011, le Maroc investit «massivement» dans le port et les installations dédiés au phosphate de la dernière colonie d'Afrique pour rendre son commerce plus rentable. Malgré les promesses antérieures de ne plus s'approvisionner en minerai de phosphate du Sahara occidental, la société américaine In-nophos Holdings au Mexique est désormais devenue le plus grand importateur du territoire occupé, selon le document.

Les importations mexicaines constituaient 41,6 % de toute la quantité de minerai exportée du territoire occupé en 2022. Innophos avait annoncé en 2018 qu'elle avait arrêté ses importations en raison de son «engagement envers la responsabilité sociale globale».

Aujourd'hui, elle ne répond plus aux interpellations sur sa reprise du commerce controversé, a-t-on indiqué.

Le rapport démontre également que les importations vers l'Inde, le Mexique et la Nouvelle-Zélande constituent plus de 92% de l'ensemble du commerce des minerais du Sahara occidental occupé. Par ailleurs, l'ONG a noté qu'aucune cargaison n'a transité par le cap de Bonne-Espérance ou par le canal de Panama, après l'immobilisation en 2017 au Panama et en Afrique du Sud de navires transportant du phosphate du Sahara occidental. ■



■ Arrêt des achats et transports de phosphate provenant du Sahara occidental occupé.

Palestine : Al-Maliki insiste sur l'application des résolutions onusiennes

Le ministre palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés, Riyad Al-Maliki, a demandé au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, d'œuvrer en faveur de l'application des résolutions onusiennes inhérentes à la protection du peuple palestinien. Selon l'agence de presse Wafa, le chef de la diplomatie palestinienne «a souligné particulièrement l'urgence d'assurer la protection du peuple palestinien et la nécessité de mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité, dont la principale est la résolution (904), et les résolutions de

l'Assemblée générale, y compris celles qui ont donné mandat au Secrétaire général à cet effet». Al-Maliki a insisté également lors de sa rencontre avec Guterres, en marge de la tenue, mardi au Conseil de sécurité, de consultations sur la situation en Palestine, «sur l'importance de mettre en œuvre la résolution (2334) du Conseil de sécurité et le rapport du Secrétaire général à ce sujet, et d'adresser des condamnations d'une manière qui contribue à mettre en place des mécanismes pour arrêter la colonisation».

Le ministre Al-Maliki a invité, par ailleurs, le SG de l'ONU «à

se rendre en Palestine et à voir de près la situation», en vue d'inciter la communauté internationale «à assumer ses responsabilités envers le peuple palestinien et ses droits».

Antonio Guterres, que le chef de la diplomatie palestinienne a tenu au courant des derniers développements en Palestine, a exprimé «son soutien aux droits inaliénables du peuple palestinien, dont le droit à l'autodétermination et à la vie en toute sécurité dans son Etat indépendant sur la base des résolutions des Nations unies et du droit international», selon Wafa. ■

spiritualité

Islam

Pratique et spiritualité

Par Dr Al 'Ajami

Ramadan chaque année nous offre l'occasion de constater, par le vécu intérieur, le lien intrinsèque entre pratique et spiritualité. Jeûner augmente incontestablement notre perception mystique, et ce surcroît nous fait aimer le jeûne. En conséquence, la difficulté de cette pratique obligatoire s'efface du fait même des grâces qu'elle nous procure ; n'en est-il pas ainsi de toutes pratiques obligatoires en Islam. Il est donc étrange de constater que ces deux notions, pratique et spiritualité, soient le plus souvent mises en opposition. Ceci, tant par les tenants d'une sèche orthopraxie de détails, une ritualisation du rituel, que par nombre de ceux qui se réclament de la mystique, une spiritualisation du spirituel.

Cependant, à l'évidence, toute pratique religieuse est une passerelle vers la spiritualité. Encore faut-il définir ce qu'est la spiritualité. S'il s'agit d'un discours philosophico-gnostique, on conçoit qu'un tel système d'abstraction puisse trouver autosatisfaction ; le narcissisme de l'âme intellectuelle se dispense aisément de la pesanteur physique des pratiques religieuses...

S'il s'agit de rechercher, ressentir, percevoir la présence divine en soi comme un pur don, non point une immanence mais une grâce émanant de l'Absoluité, alors, l'astreinte, l'ascèse, la persévérance sont voie royale pour qui recherche le Roi. La pratique révèle ici sa signification et son ampleur spirituelle : « ...Mon serviteur ne s'approchera de Moi par rien qui ne Me soit plus agréable que l'accomplissement des obligations que Je lui ai prescrites... » [1]

Les cinq piliers

Le Jeûne, et nous en faisons largement l'expérience, libère en nous comme une autre dimension. Comme un état d'hypermensibilité, de réceptivité à ce qui d'ordinaire nous entoure mais que le flot de la vie occulte. Plus encore, Ramadan nous rappelle-t-il pas que chacun des cinq piliers est en réalité une pratique visant à accroître notre spiritualité, c'est-à-dire à cheminer sur la Voie.

Le Coran témoigne ainsi du lien direct entre les pratiques obligatoires et l'élévation spirituelle. Ces pratiques sont nombreuses, rituelles, morales, relevant du comportement personnel, de la vie



en société, etc. Nous ne considérerons en la présente réflexion que les cinq piliers de l'Islam, étant entendu que l'ensemble de ces règles et pratiques participe à la solidité, l'équilibre, et la perfection du même édifice.

Ce sujet est aussi vaste qu'essentiel, nous ne pourrions donc qu'en donner une modeste synthèse.

La shahâda

La shahâda est le plus vaste champ d'action qui soit, celui de la mise en œuvre du tawhîd. Si elle ne consiste qu'en parole, il s'agit alors d'une attestation de principe ; si elle est témoignage vivant, il s'agit d'une attestation de foi, deux acceptations du verbe « shahida ».

Il n'y a de dieu que Dieu ; ce simple énoncé engage l'homme vis-à-vis de Dieu, il réduit l'ego et ouvre à la perception de l'Unicité. La shahâda est ainsi protection contre le culte de soi ou le culte de rien... Au concret, le vécu de la shahâda éloigne proportionnellement des fausses idoles et des passions, expressions de notre âme. Vivre la shahâda c'est bien évidemment traduire cette conscience en acte : « Certes, ceux qui auront dit : « Notre Seigneur est Dieu. », puis se seront maintenus dans la Droiture... [cette droiture, incluant l'ensemble de nos actes et comportements vécus à la lumière de l'unicité divine, ailleurs tracée par la voie droite, as-sirâta-l-mustaqîm, a pour conséquence une élévation spirituelle] les Anges descendent doucement sur eux... » S41.V30.

A l'attestation de foi correspond une attestation de l'être par rapport à l'Être, la droiture, la rectitude, indique un parcours vertical conduisant à la connaissance de ce qu'on l'on attestait. Le connaissant, uniquement voulu et attesté par Dieu, ayant accompli en toute équité sa shahâda en l'Unicité sera alors le « témoin » au sens premier du verbe « shahida » : « Dieu en témoigne, car il n'y a pas d'autre dieu que Lui. Les Anges et les connaissants l'accomplissant en

toute équité, [témoignent que][2] il n'y a d'autre Dieu que Lui, le Tout-Puissant, le Sage. » S3.V18.

La foi en l'unicité de Dieu, la véridicité par le témoignage, le vécu et le comportement, ceux qui vivent en Dieu, leur Seigneur, seront alors rétribués et illuminés : « Ceux qui croient en Dieu et Son Prophète sont les véridiques. Ils sont les témoins en leur Seigneur, leur récompense et leur lumière leur reviennent... » S57.V19.

La Prière

Si Ramadân est de cycle annuel, la prière à cinq reprises quotidiennes nous invite inlassablement à Dieu. Au delà de l'aspect rituel, temps et forme, l'essence même de la prière est mystique, ce qu'indique peut être le fait qu'elle nous fut prescrite lors de « l'Ascension spirituelle » du Prophète, SBSL, et qu'une sagesse connue consacre : « La Prière est l'Ascension, le mi'râj, du croyant. » [3] C'est la conscience même de Dieu qui appelle à prier et, en retour, cette démarche exacerbe notre vécu de l'unicité divine. Unicité, prière, progression spirituelle, sont donc intrinsèquement et intimement liées : « En vérité, Je suis Dieu. Nul dieu si ce n'est Moi. Adore-Moi donc, accomplis la Prière pour vivifier Ma présence. » [4] S20.V14.

La Prière, tout comme le Jeûne, par la discipline qu'elle impose et par la proximité qu'elle offre, réalise la purification de l'âme : « Lis et mets en application ce qui t'a été révélé du Livre. Et accomplis la Prière car, certes, la Prière éloigne de l'immoralité et des actes blâmables ; la réminiscence de Dieu est la plus grande chose qu'il soit. Dieu sait ce que vous oeuvrez. » [5] S29.V45.

Essentiellement, la révélation du Coran et Ramadân sont conjoints : « C'est au mois de Ramadân que fut révélé le Coran... » [6] La pratique des tarâwîh unit donc en un même élan la Prière, le Jeûne et le Coran. La veillée de la « Nuit du Destin » [7], « laylatu-l-qadr », en est l'apogée désirée, nuit de descente Angélique et de paix. [8]

De fait, la prière, car tout acte est potentiellement ostentatoire, ne procure bénéfique que dans l'humilité et l'intime sincérité : « Bienheureux les croyants qui prient avec dévotion et se détournent de toute vanité. » S23.V1-3. La pratique sincère de la prière a ainsi une finalité mystique évidente : « ...prosterne-toi, et rapproche toi. » S96.V19.

Ramadân

Le Jeûne, as-sawm, dérive de la racine « sâma » qui évoque l'immobilité stoïque, le cheval à l'attache, le fait de garder silence, et ainsi se calmer, s'adoucir, puis atteindre son zénith. Si Ramadân est une astreinte, l'objectif en est la récompense spirituelle voulue par Dieu, le zénith de l'âme. L'étape de la piété dite révérencielle, at-taqwâ, jalonnait la totalité du cheminement : « Ô croyants, il vous a été prescrit le jeûne, tout comme il l'avait été à vos prédécesseurs. Puissiez-vous atteindre ainsi la véritable piété. » S2.V183. L'ascèse, ici celle de Ramadân, a pour but par la lutte contre les passions de l'âme d'approcher, découvrir, puis goûter, la sublime grandeur de Dieu, perception provoquant tout autant l'amour que le respect révérenciel, sens précis du terme « taqwâ ». Plus encore, le jeûne possède une vertu et une puissance spirituelle intrinsèques : « ...jeûnez car cela est ce qu'il y a de meilleur pour vous ; puissiez vous savoir ! ». « ...Jeûnez... afin que vous puissiez proclamer la grandeur de Dieu... » S2.V1841-185.

Cet état de « crainte révérencielle » aboutit, non à une distanciation respectueuse, mais à une proximité issue d'un double élan et, au sujet des effets du Jeûne de Ramadân et de ce double mouvement, il est dit : « Lorsque Mes serviteurs t'interrogent à mon sujet... En vérité, Je suis proche et Je réponds à l'appel de celui qui Me désire. Qu'ils Me répondent donc vraiment, qu'ils croient en Moi afin de suivre la bonne direction. » S2.V186.

A.A.
(A suivre...)

Relizane

Fruits, légumes, viandes : La mercuriale en folie

Les prix des fruits et des légumes sur la place marchande de la ville flambent, le commerce des fruits et légumes est en plein marasme. Les gens ne se ruent plus comme avant pour « piller » les stands à l'arrivée des produits frais de saison, sachant que la plupart des produits qu'on leur propose proviennent de la culture en serres, et ils ne sont pas emballés par ces produits qui proviennent généralement des wilayas du Sud.

En effet, et comme pareille situation, à chaque fin du mois de Ramadan, sur les étals des fruits et légumes les prix affichent également une flambée. « Les courgettes à 160 dinars le kilo, les petits pois à 230, la salade verte à 140, la tomate à 160 et la pomme de terre à 50 dinars, c'est encore tolérable, mais des haricots verts à 240 dinars le kilo et l'oignon à 150, c'est vraiment inaccessible », nous ont confié des ménagères agglutinées, avec d'autres clients, autour de l'étal d'un marchand de légumes. Quant aux prix des viandes rouges, ils flambent aussi, se sont plaints hier deux vieux retraités rencontrés



■ Comme pareille situation, à chaque fin du mois de Ramadhan, sur les étals des fruits et légumes les prix affichent également une flambée.

au marché couvert, au centre-ville, et ce après avoir constaté que le kilo de viande de mouton est affiché chez les bouchers du marché à 2.200 dinars, voire 2.300 dinars et que celui du bœuf reste stationnaire à 1.850 dinars. « C'est tout à fait normal,

lui rétorque le boucher. Quand il a plu pendant un certain temps, l'herbe devient abondante et les éleveurs s'abstiennent de vendre leurs bêtes, préférant continuer l'élevage pour augmenter la taille des animaux ». Pour les poissons, si la va-

riété est assurée, les prix s'inscrivent également à la hausse avec, par exemple, l'espardon à 1.80 dinars le kilo, le merlan à 1.600 et la sardine provenant de Mostaganem à 900 dinars.

N. Malik

Relizane

Le mouvement associatif s'implique

« La nouveauté cette année est que des conventions ont été signées avec des associations et des comités de village qui vont s'impliquer et même se charger du suivi de l'opération de plantation des arbres », selon le président du mouvement associatif de la wilaya de Relizane. « À long terme, et dans le cadre de cette convention, on espère planter d'autres arbres dans les nouvelles cités récemment attribuées à leurs bénéficiaires, a-t-il ajouté. En effet, le mouvement associatif de Reli-

zane, qui n'est plus à présenter, a réussi dernièrement malgré ses modestes moyens à damer le pion à certaines associations environnementales de « plus gros gabarit ». En effet, elle vient de s'illustrer de fort belle manière en procédant au reboisement de pas moins de 1.500 arbres au nouveau cimetière de Bermadia. L'opération a été menée en étroite collaboration avec l'APC, la Sûreté de daïra, l'association Verte, l'association des droits de l'homme, l'association Rouad El Kheir, l'ONA

et enfin la circonscription des forêts qui ont mobilisé leurs moyens humain et matériel. Leur participation active s'est traduite d'ailleurs par une réussite totale de cette importante action de volontariat. M. Houari Chaal, le président du mouvement associatif a déclaré qu'il était « fier d'avoir pu rassembler un grand nombre de personnes qui n'ont pas rechigné à s'impliquer dans l'opération citoyenne qui rentre dans le cadre de sensibilisation sur la nécessité de préserver l'en-

vironnement ». D'autres actions ont été menées par l'association, notamment la lutte contre la prolifération des rats et moustiques dans les cités en sensibilisant les gens à adopter une attitude responsable dans l'évacuation des déchets domestiques et la participation à des rencontres autour de l'environnement tout en militant pour une campagne de lutte contre le pillage de sable particulièrement dans la zone humide de Oued Djemaa.

N. Malik

Tizi-Ouzou

Agression d'un imam à Akbil, l'auteur arrêté

L'imam de la mosquée du village Aït Laaziz dans la commune d'Akbil, à une cinquantaine de kilomètres au Sud-Est de Tizi-Ouzou, a été agressé et l'auteur de l'agression a été interpellé par les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale à Tassaft rapporte, mardi, un communiqué du groupement territorial de ce corps de sécurité. « L'auteur de l'agression, un

homme âgé de 36 ans répondant aux initiales de A.A.R, était en état d'ébriété lorsqu'il a tenté de pénétrer de force dans la salle des conférences de la mosquée en proférant des injures », selon le document diffusé par la cellule de communication du Groupement. Face à ce comportement « l'imam de la mosquée a tenté avec le frère du mis en cause dans cette affaire, de le faire

sortir de la mosquée, c'est alors que l'agresseur a poussé l'imam lui causant une fracture au genou gauche », selon la même source. « Le suspect sera présenté devant les instances judiciaires compétentes après l'achèvement de l'enquête sur cette affaire », a-t-on ajouté. De son côté, la direction de wilaya des Affaires religieuses et des Waqfs a rassuré, dans un com-

muniqué, que l'imam a été pris en charge au niveau de l'hôpital de Aïn El Hammam. « L'imam a subi une intervention chirurgicale à son genou fracturé et son état est stable », affirme le document. Dénonçant cet « acte isolé qui n'a rien à voir avec nos coutumes et notre religion », la même institution a annoncé qu'elle se constituera partie civile devant l'institution judiciaire compétente. ■

INFO EXPRESS

Relizane

Saisie de viandes blanches et abats impropres à la consommation

La lutte s'amplifie par les éléments de la Sûreté de wilaya en vue d'éradiquer le phénomène de l'abattage clandestin qui ne cesse de menacer la santé du consommateur. A cet effet, une quantité de 122,2 kg de viande blanche impropre à la consommation a été saisie par les éléments de la première Sûreté urbaine relevant de la Sûreté de daïra de Oued Rhiou, en étroite collaboration avec l'Inspection du commerce et un vétérinaire relevant de la direction des services agricoles, a annoncé la Sûreté de wilaya, dans le même communiqué. Selon ce communiqué, cette quantité de viande de poulet est répartie comme suit: 61,6kg de viande impropre à la consommation, 12 kg de poulet rôti congelé et 14,7 d'abats congelés ont été saisies à la suite d'une sortie des services routine des services susmentionnés. Cette marchandise d'origine inconnue était transportée, est-il précisé, sans registre de commerce, sans facture, sans livret de santé et sans respect des conditions sanitaires requises pour le transport de cette marchandise facilement dégradable. Soumise à l'examen des services de la santé, il s'est avéré que ladite viande était impropre à la consommation, d'où sa saisie immédiate et le lancement de poursuites judiciaires à l'encontre du propriétaire.

N. Malik

décryptages

Le dollar américain

Les raisons cachées de la guerre en Ukraine (VI)

Les adversaires de la Russie auraient bien aimé mettre en doute l'authenticité de l'enregistrement, mais cela n'était guère possible, car Victoria Nuland a commis une très grave erreur : au lieu de nier en bloc la véracité de l'enregistrement dans lequel, entre autres, elle a insulté l'Union Européenne - elle a fait des excuses officielles pour les injures qu'elle a prononcé à l'encontre de l'UE et, de ce fait, a authentifié la réalité de cette conversation.



Avec la guerre en Ukraine, les sanctions collectives occidentales contre la Russie ont dû jouer un rôle clé pour faire effondrer l'économie russe, afin qu'au moment du conflit futur face à la Chine elle ne pourra pas se permettre le soutien significatif de son partenaire stratégique chinois : fournir à la Chine l'énergie par la voie terrestre sous la menace de nouvelles sanctions sous le pays, dont l'économie est sensée être mise à genoux, ne serait pas en mesure de supporter davantage. Le plan primaire qui a dû fonctionner contre la Russie en quelques mois a totalement échoué à cause des éléments que les premiers mois de la guerre en Ukraine ont démontrés. L'action américaine a été donc fondamentalement revue et se base, dorénavant, sur la stratégie de l'usure à long terme.

La guerre des Etats-Unis contre la Chine, est-elle pour demain ?

Ayant aujourd'hui la guerre contre la « base arrière » énergétique, militaire et alimentaire de la Chine qui est la Russie, les importantes hostilités contre la Chine devraient être déclenchées à court ou moyen terme, avant que les Russes ne soient rétablis de l'affaiblissement prévu causé par le conflit ukrainien. Mais, sans même la prise en compte de l'élément imprévu de la persistance de la résistance de l'économie russe au choc des sanctions, malgré la rhétorique belliqueuse de Washington sur la concentration des efforts pour mener les hostilités contre la Russie et la Chine simultanément, l'analyse de la planification de la défense américaine démontre qu'elle ne le permet, tout simplement pas, pour des raisons structurelles. En 2015, la Pentagone a revu sa doctrine sur la capacité à mener deux grandes guerres simultanément, qui a dominé durant la guerre froide et jusqu'à l'année en question, au bénéfice de la concentration des moyens, afin d'assurer sa victoire dans un seul conflit majeur. Par ailleurs, depuis le début de la guerre en Ukraine, les Etats-Unis ont déjà investi plus de 20 milliards de dollars pour la faire perdurer et ont envoyé vers l'Europe un supplément de 20.000 soldats, en plus du contingent déjà présent sur le vieux continent.

De l'autre côté, en ce qui concerne le

soutien de Taiwan face à la Chine, les sénateurs américains sont seulement en train de discuter les aides à hauteur de 10 milliards de dollars pour les 5 années à venir. C'est-à-dire des aides 2 fois inférieures à celles que l'Ukraine a perçu en 8 mois de guerre. Il est donc très hautement improbable que le déclenchement du conflit armé en Asie du Pacifique, du côté américain, ait lieu avant la cessation complète de la guerre en Ukraine. Sauf si c'est la Chine qui prend des initiatives, étant consciente de l'affaiblissement militaire ponctuel de son rival. En attendant, vu la synergie sino-russe qui se reflète dans la formule chinoise « le partenariat avec la Russie n'a aucune limite », la grande volonté de « neutraliser » la Russie avant la guerre de Chine fait partie intégrante de la nouvelle doctrine qui domine les forces armées américaines depuis sept ans. Seule la politique étrangère américaine très agressive appuyée par la domination militaire et monétaire mondiale permettent aux États-Unis d'Amérique d'occuper aujourd'hui les positions qui sont les siennes. Tout autre état ayant perpétré ne serait-ce qu'une partie infime des exactions énumérées, non exhaustive, sur ces pages - serait classé par la « communauté internationale » réunie autour des USA en tant qu'un état criminel, un paria, et serait soumis à des embargos « légitimes » bien plus graves que ceux de la Corée du Nord, de l'Iran et de Cuba réunis.

L'Ukraine en tant qu'outil périssable

Une des raisons principales pourquoi le cours des événements n'a pas été orienté au déclenchement des hostilités russo-ukrainiennes des années auparavant, encore sous la présidence de Barak Obama, dans la période de 2014-2017, réside dans la ligne conductrice de la Maison Blanche de cette époque qui était basée sur le postulat : la domination de l'Ukraine face à la Russie n'est pas un élément existentiel pour les USA. Depuis Obama, la politique américaine a connu des mutations, mais, malgré les diverses déclarations, sa ligne conductrice vis-à-vis de l'Ukraine n'a nullement changé. L'Ukraine n'est utilisé qu'en tant qu'outil périssable de l'affaiblissement de la puissance russe, comme un pays-mercenaire de l'Otan, au moins pour la période de la confrontation future avec

la Chine et, parallèlement, de la réduction au minimum des relations économiques entre la Russie et l'Europe. Au moment venu quand le pouvoir américain considérera que le « retour sur investissement » dans la guerre en Ukraine est suffisant ou bien quand il fera le constat que la probabilité à atteindre le seuil de satisfaction est trop faible - le régime de Kiev sera abandonné par les américains. Abandonné de la même manière qu'est le régime afghan de Ghani a été abandonné et les kurdes en Irak et en Syrie ont été abandonnés après avoir accompli, partiellement, les missions qui leurs ont été attribuées par l'Amérique, contre la promesse de la création d'un état kurde. La promesse qui n'engageait que ceux qui l'écoutaient.

De ce fait, et vu que malgré la pression des sanctions occidentales sans précédent la Russie dispose toujours de finances publiques saines, dette négligeable, balance commerciale excédentaire et aucun déficit budgétaire - le conflit en Ukraine ne peut ne pas être importé par les russes, dans une forme ou une autre.

De plus que, élément fondamental : pour la Fédération de Russie ceci est un élément existentiel ; pour les Etats-Unis d'Amérique, comme déjà mentionné, il ne l'est pas.

Post-scriptum

Les actions des Etats-Unis des dernières décennies, et celles qui auront, inévitablement, lieu dans les décennies à venir, sont l'expression du capitalisme dans son état pur et donc nécessairement malsain, car pour effet la provocation de dangereux mouvements tectoniques, d'un grave dérèglement, voire de la mise en péril de l'économie du marché mondial qui a pour objectif majeur la recherche de l'équilibre ; le capitalisme étant très éloigné des postulats libéraux d'Adam Smith et de ses idées quelque peu naïves sur la régulation du système capitaliste par le marché. Les gouvernements américains successifs, étant le bras armé de « l'état profond », du pouvoir corporatif, donnent non seulement raison à Karl Marx, l'ennemi tant détesté par ces derniers, mais également et entièrement à Fernand Braudel pour qui le capitalisme est la recherche de l'affranchissement des contraintes de la concurrence, la limitation de la transparence et l'éta-

blissement des monopoles qui ne peuvent être atteints qu'avec la complicité directe de l'Etat. N'étant pas un partisan des théories socialistes, encore moins communistes, en constatant le modèle économique américain d'aujourd'hui il m'est difficile, néanmoins, de ne pas leur accorder le bienfondé de leur approche du capitalisme.

La guerre en Ukraine n'est que la démonstration d'une étape intermédiaire de la lutte des Etats-Unis d'Amérique pour sa survie dans son état actuel qui est inconcevable sans la sauvegarde et l'élargissement des monopoles, de la domination unipolaire à l'échelle mondiale. A ce stade de la confrontation on peut faire plusieurs constats majeurs. La détérioration maximale des relations entre la Russie et l'Union Européenne et, de ce fait, l'affaiblissement économique significatif de son concurrent direct qui est cette dernière, sont une grande réussite des Etats-Unis. Pourtant, la stratégie américaine a été totalement ébranlée par deux imprévus fondamentaux interdépendants qui sont en train de changer la face du monde d'une manière irréversible : Premièrement, la Fédération de Russie s'est montrée, d'une manière inattendue, incomparablement plus résistante qu'il était prévu à la pression économique de l'occident collectif et n'a nullement connu une très grave récession économique planifiée et même hâtivement annoncée par les responsables de cette dernière.

De ce fait, la Russie n'a pas été neutralisée dans le cadre du futur conflit des USA face à la Chine - ce qui est une défaite majeure qui a mené vers le deuxième imprévu cardinal : les Etats-Unis d'Amérique se sont retrouvés dans l'incapacité de fédérer autour d'eux le monde non occidental dans son projet anti russe et ceci malgré la réalisation de pression sans précédent. Les événements depuis le 24 février 2022 ont produit un effet opposé : l'accélération de la décomposition du modèle du monde unipolaire de l'histoire contemporaine par la réussite de la Russie à faire face à l'occident collectif, ainsi que la génération des grandes différenciations et prises de positions, ouvertes ou dissimulées, des acteurs majeurs non occidentaux de l'économie mondiale, hormis le Japon et la Corée du Sud qui sont les satellites traditionnels de la politique américaine. Les différenciations et les positions qui sont la consolidation des fondations d'un nouveau monde multipolaire.

Ceci est la seconde défaite majeure qui, en ce qui la concerne, est une menace existentielle pour les Etats-Unis, car, à long terme, met en danger imminent le maintien de la domination mondiale du système monétaire américain.

L'irréversibilité du processus rend inutile une éventuelle remise à jour de la stratégie américaine vis-à-vis de l'Ukraine qui pourrait se traduire par un renforcement très significatif de l'aide militaire, de plus qu'une telle action augmentera proportionnellement les risques de frappes nucléaires sur le sol américain. Le futur proche nous montrera quelle sera la riposte de Washington.

Suite et fin

Oleg Nesterenko

Président du Centre de Commerce & d'Industrie Européen

Nul doute sur l'objectivité de ce constat, car il y a beaucoup trop de précédents de « réalisations », dont on connaît les résultats finaux. En mentionnant que les majeurs parmi elles, on peut citer les guerres en Corée et en Chine, au Guatemala, au Vietnam et au Cambodge, en Irak, en Bosnie et en Serbie, en Afghanistan, en Libye et en Syrie.

FESTIVAL MÉDITERRANÉEN DU THÉÂTRE POUR ENFANTS EN TUNISIE

«THÉÂTRE DU MURDJADJOU» EN LICE

La représentation théâtrale «100 pour cent environnement» de la troupe «Théâtre du Murdjadjou» d'Oran prendra part à la 4^{ème} édition du Festival méditerranéen du théâtre pour enfants qui se tiendra à Médenine (Tunisie), du 28 avril au 1^{er} mai prochain, a-t-on appris du représentant de la troupe, le dramaturge Bentayeb Bouhadjar. Cette œuvre, écrite par Abdelkader Belkeroui et mise en scène par Youcef Gouassmi, sera présentée sur la scène de la salle de spectacles de Médenine, le 29 avril en cours, a indiqué Tayeb Bouhadjar à l'APS, soulignant que cette représentation, produite en 2017, est une pièce d'animation pédagogique dédiée aux enfants. Cette œuvre théâtrale, qui exhorte l'enfant à la propreté de l'environnement et à protéger les volailles et les oiseaux de la pollution, raconte sous une forme humoristique l'histoire de l'artiste et du chat «Katous». Les deux racontent l'histoire de leur rencontre qui invite le jeune public à un voyage au cours duquel il voit plusieurs animaux interprétés par les acteurs Merzouki Charafeddine, Belaidouni Rania, Houha Amine, Bentayeb Bouhadjar et Kihoul Bilal. La pièce «100 pour cent environnement» a déjà remporté deux prix, sachant que la première version de cette pièce, interprétée par la troupe «Théâtre El Hakim», a remporté le prix de la meilleure performance masculine, grâce à l'acteur Belmekki Ilyès dans le rôle de «Katous», aux Journées nationales du théâtre pour enfants à Bordj Bou-Arréridj. La même pièce a également remporté le prix de la meilleure performance masculine, également par Amine Houhou, qui a interprété le rôle de «Katous» au Festival de Théâtre pour enfants de Boudouaou (Boumerdes) dans sa deuxième édition, présentée par la troupe «Théâtre du Murdjadjou». La même troupe s'attèle à produire une nouvelle représentation théâtrale intitulée «Rahik Zahrat El Amel» (Nectar de la Fleur de l'Espoir), au petit théâtre de la maison de jeunes «Ahmed Zabana» de Haï Sidi Bachir (ex-Plateaux) à Oran, a souligné un représentant de la troupe de l'association juvénile «Jil Tadamon».

R.C.

Patrimoine immatériel

Ouverture de l'atelier de formation d'experts de 44 pays africains

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, mardi à Alger, l'ouverture des travaux de l'atelier de formation d'experts de 44 Etats africains représentant «les points focaux» de l'Unesco en Afrique, organisé par le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (Crespiaf), jusqu'au 29 avril en cours.



S'exprimant à l'ouverture de cet atelier continental intitulé: «Améliorer les connaissances des points focaux nationaux de 44 pays africains en matière d'élaboration des rapports périodiques dans le cadre de la concrétisation de la convention de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique», la ministre a affirmé que «l'Algérie ne ménage aucun effort pour accompagner tous les défis du continent africain dans un monde perturbé en raison des différents conflits aux objectifs multiples».

Lors de cette rencontre marquée par la présence du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, des représentants de plusieurs secteurs et du conseiller du président de la République chargé des organisations nationales et internationales et des organisations non gouvernementales, Hamid Lounaouci, Mme Mouloudji a indiqué que «le défi des pays africains aujourd'hui porte sur l'amélioration de la situation juridique pour préserver le patrimoine immatériel du continent et contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de l'Unesco».

L'atelier, poursuit la ministre, se veut «une occasion pour évaluer les politiques publiques consen-

sées en faveur du patrimoine culturel immatériel en Afrique à même de permettre à tous les acteurs dans le domaine (organisations et experts) d'examiner de manière scientifique et participative la situation du patrimoine de notre continent et de chercher ensemble les mécanismes de protection, de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel immatériel».

La ministre a également évoqué les efforts de l'Algérie et son rôle pionnier au niveau international et régional en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et matériel en Afrique, notamment en ce qui concerne la convention de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 et celle de 2005 sur la protection et le renforcement de la diversité des expressions culturelles. L'Algérie a été choisie par l'UA pour accueillir «le Grand musée africain» ayant pour mission de «faire connaître le patrimoine africain et la restitution des propriétés culturelles pillées illégalement», a rappelé la ministre.

Pour sa part, le directeur du CRESPIAF, Slimane Hachi a souligné que l'atelier était organisé «en collaboration avec l'Unesco dont le thème est l'élaboration des rapports périodiques dans le cadre de la mise en œuvre de la conven-

tion de 2003 pour la préservation du patrimoine culturel immatériel en Afrique».

L'atelier a pour objectif «d'informer les points focaux des nouveaux mécanismes adoptés par l'Unesco en termes d'élaboration des rapports périodiques conformément à la convention de 2003, et ce après les changements et les modifications opérés en 2020 et qui ont été ratifiés en 2018 par les instances de l'Unesco», a expliqué M. Hachi.

Passant en revue les principales missions et activités du centre qu'il dirige, M. Hachi a affirmé «la disposition de l'Algérie à partager avec les participants son expérience en matière d'élaboration des rapports périodiques tout en braquant la lumière sur les difficultés rencontrées dans ce cadre».

Le directeur du Crespiaf a annoncé, dans ce sillage, l'organisation «octobre prochain» d'un séminaire international à Alger, à l'occasion de la célébration du 20^e anniversaire de la convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique.

Pour sa part, la cheffe de l'Unité de renforcement des capacités et politiques du patrimoine, Susanne Schnüttgen a exprimé sa joie quant à «la participation record» soit 44 pays africains, faisant part

de «sa satisfaction pour tout ce qui a été réalisé dans cette période».

Mme Schnüttgen a également salué le rôle important de l'Algérie et ses efforts en termes de protection et de sauvegarde du patrimoine culturel, mettant en avant l'importance du partenariat et de la coopération Crespiaf-Unesco. Pour Mme Schnüttgen, «les rapports périodiques, dans leur nouvelle formule sont un outil pratique essentiel pour les politiques publiques relatives à la protection du patrimoine culturel et la réalisation du développement durable».

Lors du premier jour des travaux de l'Atelier, une séance a été tenue à huis-clos pour discuter des différents points ayant trait au thème de la rencontre.

L'évènement vise le renforcement de la coopération, l'établissement de partenariats ainsi que la présentation des différentes expériences régionales dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine immatériel, tout en mettant en exergue l'importance des rapports périodiques et leur impact dans la conception des politiques publiques pour la réalisation du développement durable en Afrique.

R.C.

Musée national de la calligraphie islamique de Tlemcen

Les chefs d'œuvre de la calligraphie arabe en Afrique à l'honneur

Le musée public national de la calligraphie islamique de Tlemcen organise à la citadelle d'El Mechouar du centre-ville, une exposition sur les chefs d'œuvre de la calligraphie arabe en Afrique, à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine. Cette exposition, qui dure tout au long du mois du patrimoine, qui porte cette année le slogan «le patrimoine culturel algérien et ses prolongements africains», comporte des photos et tableaux mettant en exergue la beauté de la calligraphie arabe, dont un modèle écrit en manuscrit algérien du Saint Coran du

calligraphe Ghilès et autres manuscrits écrits en calligraphie Tombouktou, la calligraphie Kendoussi en relation avec Abouabdellah Mohamed Abou El Kacem Kendoussi, qui est un calligraphe soufi de la région de Kenadsa (wilaya de Béchar), entre autres, selon les organisateurs. Ces modèles de manuscrits ont été collectés par les cadres de l'institution culturelle en coordination avec le chercheur intéressé par la collection des manuscrits de l'Université de Djelfa, Belkacem Dif, qui a présenté une copie d'un manuscrit se trouvant au Nigeria rédigé en écriture

africaine et par l'ancien ministre Mustapha Benamar et d'autres, selon la même source. En marge de cette exposition, des ateliers seront organisés pour enseigner l'écriture en calligraphie arabe, sous la direction du calligraphe Abdelkrim Youbi de la ville de Sebdo (Tlemcen) et de Bouanem Ahmed de Tissemsilt. Le même musée prévoit également d'organiser, en marge de cette manifestation, une journée d'étude, le 10 mai prochain, pour faire connaître le calligraphe Abou Abdallah Mohamed Abou El Kacem Kendoussi, ainsi que son répertoire kendoussi

zianide, en mettant en lumière son rôle dans la préservation du patrimoine du manuscrit au sud de l'Algérie, sous l'encadrement de chercheurs et d'universitaires.

Lors de la clôture de la manifestation du Mois du patrimoine, le 18 mai prochain, une vente dédicace sera organisée concernant l'ouvrage «Patrimoines en lettres calligraphiées arabes» du calligraphe Kor Nouredine d'Oran, en coordination avec la Bibliothèque Mohamed Dib et le Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien de Tlemcen.

R.C.

sport

Coupe d'Afrique des nations (U17)

L'Algérie de retour au tournoi avec de grandes ambitions

→ Quatorze années après une première participation plutôt positive à la Coupe d'Afrique des nations de football des moins de 17 ans, l'Algérie signe son grand retour à cette compétition, avec l'objectif de réaliser un bon parcours à la 14^e édition prévue du 29 avril au 19 mai dans les villes d'Alger, Constantine et Annaba.

→ Les «Verts» se préparent sereinement pour cet important rendez-vous continental de la catégorie qui rassemble à Alger, Constantine et Annaba les meilleures équipes du continent africain du moment. Trois équipes présentes à l'édition algérienne (Cameroun, Gambie et Mali) ont déjà remporté deux CAN des U17. Il faut remonter à la 8^e édition disputée en Algérie (19 mars-2 avril 2009) pour relever l'unique apparition des «Verts» dans ce tournoi lorsque l'Algérie avait raté le titre de très peu. Organisée aux stades de Dar El Beïda et Zéralda, la compétition avait regroupé huit pays dont l'Algérie. Les «Verts» ont été versés dans le groupe A, en compagnie de la Gambie, de la Guinée, et du Cameroun, alors que le groupe B comprenait le Burkina Faso, le Malawi, le Niger et le Zimbabwe. Les joueurs de l'entraîneur Othmane Ibrir avaient entamé le tournoi sur les chapeaux de roues en remportant leurs deux premiers matches du premier tour,



Les Verts se préparent sereinement pour cet important rendez-vous. (Photo : D. R.)

face au Cameroun (1-0) et la Guinée (1-0), ce qui leur a permis de valider leur billet pour les demi-finales et du coup pour le Mondial de la catégorie disputé la même année au Nigeria. La dernière présence de l'Algérie en phase finale de la Coupe du monde U17 remontait alors à l'année 1979 au Japon où les coéquipiers de Yahï, Chaïb et autres n'ont pas particulièrement brillés. Vainqueur à l'instar de l'Algérie des deux premiers rendez-vous face à la Guinée (1-0) et au Cameroun (2-0), la Gambie allait infliger aux coéquipiers Nadir Bendahmane leur premier revers dans le tournoi, à l'occasion du dernier match de la phase de groupes (2-0). Une défaite qui a permis aux Gambiens de terminer leaders du groupe A avec un parcours sans faute (9 pts),

devant l'Algérie (6 pts), alors que la Guinée et le Cameroun, éliminés, ont fermé la marche avec 1 point chacun.

Les «Verts» dépassés en finale

Dans le groupe B, le Burkina Faso a dicté sa loi en terminant leader avec 9 points devant le Niger (6 pts). Les petits «Étalons» ont laminé d'entrée le Zimbabwe (5-0) avant de battre le Malawi (2-0) puis le Niger (1-0). Avec huit buts inscrits au premier tour, le Burkina Faso détenait de loin la meilleure attaque devant la Gambie (5 buts). A l'issue du premier tour, le Niger a été expulsé de la compétition pour avoir aligné un joueur âgé. Les résultats réalisés par le «Mena» ont été annulés. L'Algérie affrontait le

Burkina Faso en demi-finale disputée le 29 mars au stade de Dar El Beïda. Loin de se présenter dans la peau du favori, les jeunes algériens ont déjoué les pronostics, s'imposant avec l'art et la manière et pratiquant un football chatoyant qui a émerveillé le public de Dar El Beïda. Les poulains du duo Ibrir-Medane ont pris les choses en main dès le début du match, en se créant moult occasions de buts, notamment durant la première demi-heure, ce qui a fini par désarçonner les Burkinabés qui ne s'attendaient pas à un tel scénario. Gagnant les duels et pratiquant un jeu collectif, les Algériens ont réussi à trouver le chemin des filets par Bendahmane, qui a repris victorieusement un centre de la gauche de Abderrahmane Belkadi (41^e).

Au coup de sifflet final, la joie était à son comble au sein de l'équipe algérienne qui a réalisé la prouesse d'éliminer le Burkina Faso, l'un des favoris en puissance pour le sacre final. Dans l'autre demi-finale, la Gambie n'a pas fait dans la dentelle en surclassant le Malawi (4-0). En finale, l'Algérie n'a pas pesé lourd face à la Gambie en s'inclinant logiquement (1-3). L'attaquant Bojang s'est distingué en signant un doublé. Douze ans plus tard, l'équipe nationale avait réussi à arracher sa qualification pour la CAN 2021, en remportant le tournoi de l'Union nord-africaine disputé à Alger, devant la Tunisie et la Libye.

R. S.

CAN-U17

Ghana, Nigeria, Cameroun, Gambie et Mali les plus titrés de la compétition

→ Les sélections nationales du Ghana, du Nigeria, du Cameroun et du Mali sont les plus titrées de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans dont la 14^e édition, organisée par l'Algérie, est prévue du 29 avril au 19 mai 2023 dans les villes d'Alger, Constantine et Annaba. La 14^e édition de la CAN U-17 enregistre la participa-

tion pour la première fois de douze sélections, au lieu de huit, qui se disputeront, en plus du titre, les quatre billets offerts pour la Coupe du Monde de la catégorie, initialement prévue au Pérou, avant que la FIFA ne décide de la lui retirer. La Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans a été créée en 1995, et s'est alors tenue

au Mali, par la Confédération africaine de football. Elle est organisée tous les deux ans.

Les «Blacks Starlets» du Ghana ont ouvert le bal des consécutions en remportant la 1^{re} édition, avant d'ajouter un second sacre en 1999. A l'instar du Ghana, quatre autres nations ont été sacrées double championnes : il s'agit du Mali (2015 et 2017), du Cameroun (2003, 2019), de la Gambie (2005 et 2009) enfin du Nigeria (2001 et 2007). La dernière édition qui a eu lieu en 2019 en Tanzanie a été remportée par le Cameroun.

Parmi les douze pays devant prendre part à la 14^e édition, le Nigeria détient le record de participation, avec un total de 11 présences.

Voici les pays présents par groupes à la 14^e édition :

Groupe A : Algérie (pays organisateur), Sénégal, Congo, Somalie.
Groupe B : Nigeria, Maroc, Afrique du Sud, Zambie.
Groupe C : Cameroun, Mali, Burkina Faso et Soudan du Sud. ■

Coupe de la CAF

L'Égyptien Eid Mansour pour arbitrer AS FAR – USMA

→ La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral égyptien conduit par Mohamed Maârouf Eid Mansour, pour diriger le match AS FAR - USM Alger, prévu dimanche soir (20h), pour le compte des quarts de finale (retour) de la Coupe de la Confédération.

Mohamed Maârouf Eid Mansour sera assisté de ses compatriotes Youssef Wahid Youssef El-Bosaty et Samy Halhal. Le quatrième arbitre étant l'Égyptien

Ahmed Nadji. Lors de la première manche, l'USMA s'est imposée dimanche au stade 5-Juillet (2-0) grâce à Saâdi Redouani (44^e) et Zinédine Belaïd (62^e).

En cas de qualification, le représentant algérien rencontrera en demi-finale le vainqueur de la double confrontation entre l'US Monastir de Tunisie et les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas.

En match aller disputé à Tunis, les deux équipes se sont neutralisées (0-0). ■

EN DEUX MOTS

Ligue des champions : Une quote-part de 4.000 billets pour les supporters de la JSK à Tunis

Les supporters de la JS Kabylie auront droit à une quote-part de 4 000 billets en Tunisie, à l'occasion du quart de finale «retour» de la Ligue des champions africaine de football (C), prévu dans la soirée du samedi prochain au stade Hamadi Agrebi de Radès face l'Espérance de Tunis, a annoncé mardi dans un communiqué la Direction des Canaris. «Cette quote-part a été négociée lors de la réunion technique du match aller», a indiqué la Direction du club, ajoutant que dès qu'elle récupérera les tickets auprès de son homologue tunisienne, elle procédera à leur attribution aux supporters. «Les billets du match EST-JSK seront octroyés aux supporters à titre gracieux», a-t-on ajouté de même source, ce qui devrait assurer le déplacement d'un maximum de supporters. Malgré la défaite à domicile au match aller (0-1), les fans de la JSK gardent leur enthousiasme habituel en prévision de cette deuxième manche. Ils pourront soutenir leur club au stade Radès, avec l'espoir de revenir avec une qualification qui fera beaucoup de bien à la JS Kabylie. ■

Coupe d'Algérie (1/8^e finale)

L'ASO réclame d'augmenter son quota de billets du match face au SKAF

→ La direction de l'ASO Chlef, pensionnaire de la Ligue 1 de football, a revendiqué, mardi, l'augmentation du quota des tickets dédiés à sa galerie à l'occasion de son match contre le SKAF Meliana (Ligue 2), vendredi prochain au stade communal d'Aïn Defla, dans le cadre des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie.

Dans un communiqué de presse, la direction de l'ASO a fait savoir qu'au cours de la réunion préparatoire de la rencontre, tenue au siège de la direction de la jeunesse et des sports d'Aïn Defla, il a été décidé d'attribuer «un quota ne dépassant pas les 500 tickets» aux supporters de son équipe.

«Une décision que nous rejetons catégoriquement, tout en réclamant de la revoir, car le nombre de billets réservé à nos supporters est de loin en-deçà de nos attentes», lit-on dans le communiqué publié par la direction du club chélifien sur sa page Facebook

officielle. Informant avoir eu l'aval de son homologue du SKAF, équipe qui reçoit, pour fixer à 1 000 le nombre de billets réservés aux visiteurs, la direction de l'ASO a regretté que cet accord conclu entre les deux clubs soit «rejeté par les organisateurs, sous prétexte que la tribune qui sera mise à la disposition des fans de notre club ne peut pas contenir ce nombre de spectateurs». La même source a, au passage, rappelé que les règlements de la compétition permettent à l'équipe visiteuse de bénéficier d'un quota de billets supérieur au nombre requis «en cas d'accord entre les deux parties», insistant sur l'obligation de respecter cette disposition réglementaire, tout en encensant les «rapports solides» avec l'adversaire.

Pour rappel, la capacité d'accueil du stade communal d'Aïn Defla ne dépasse pas les 3 500 places. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Composition PAO **La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Ligue des champions

Une quote-part de 4 000 billets pour les supporters de la JSK à Tunis

le match à suivre

CAN-2024 (Qualifications/5^e)

L'Ouganda décide recevoir l'Algérie au Cameroun

football

Coupe de la CAF

L'Égyptien Eid Mansour pour arbitrer AS FAR - USMA

Ligue 1

Le retard dans la mise à jour du calendrier fausse le Championnat

→ Des équipes dénoncent les longs, très longs retards dans la mise à jour du calendrier du Championnat professionnel de Ligue 1. «La Ligue devra prendre ses responsabilités pour que les équipes s'habituent à un calendrier où rien ne pourra l'handicaper... Les équipes impliquées dans les Championnats de coupes d'Afriques, peuvent engager leurs meilleurs remplaçants, pour que le calendrier soit respecté», ainsi s'expriment quelques anciens internationaux interrogés par téléphone.



■ Le PAC et la JSK menacés de relégation veulent voir plus clair.

(Photo > D. R.)

Des initiatives, pourquoi si elles n'aboutissent pas ?

Aux dernières nouvelles, la Ligue de football professionnel semble s'engager à mettre à jour son calendrier, et les premiers matches démarreront dès le 5 juin, une mise à jour qui suscite commentaires et interrogations : à quand la fin de saison, et à quand sa reprise ? Y aura-t-il ou non décalage pour cause de matches des éliminatoires de la Coupe d'Algérie ? Tout le monde ou presque doute. Alors qu'une frange d'observateurs pense qu'il est possible d'éviter ces retards à répétition, en faisant obligation aux équipes engagées dans les différentes compétitions africaines de faire jouer leurs meilleurs remplaçants. Cette façon de faire explique la manière dont est géré le football. Les leçons du passé semblent ne servir à rien dès lors «on n'arrive pas à trouver de solution ?» Un ex-joueur nous dira «cette impossibilité ne fait qu'améliorer l'écart avec les Championnats des autres nations africaines ou européennes qui reprennent au moment où le nôtre s'achève».

Voir les choses autrement

«Au moment où les autres nations clôturent leur saison footballistique, la nôtre en est peine à mi-chemin». Voilà une belle manière de voir les choses autrement, ou encore de sortir de soi pour aller à la rencontre de l'expérience des autres et dont on espère être bien compris pour en faire un Championnat digne des grandes nations du football. «Tu ne peux pas faire d'entraînement physiologique ni de grosses séances, d'une part et d'autre part, tu gères de la récupération et tu individualises ta préparation». Le défunt Mahfoud Kerbadj disait : «Tous ces retards auront des conséquences néfastes sur la préparation de la saison prochaine et avec le mois de Ramadhan, ça sera encore plus difficile». Pour s'interroger ensuite : «Si la LFP ne programme pas les matches de retard le samedi et le mardi c'est-à-dire pour terminer ces matches avec la Coupe d'Algérie il faut 6 semaines».

Des initiatives, pourquoi si elles n'aboutissent pas ?

A la fin mars écoulé la LFP avait pris l'initiative d'inviter les clubs engagés en compétitions interclubs de la Confédération africaine (Ligue des champions-Coupe de la Confédération) à une réunion afin d'établir un programme des rencontres en retard. Ce sont plusieurs présidents de clubs qui étaient à l'origine de cette initiative et lancée lors de l'Assemblée générale ordinaire de la LFP, tenue mercredi 28 mars à Alger. Cette proposition visait à permettre «à ce que tous les matches en retard cumulés en raison de la participation des clubs algériens aux différentes compétitions africaines soient apurés avant la fin du Championnat de Ligue 1 professionnel Mobilis pour pouvoir terminer le Championnat dans les délais fixés. Pour rappel, sur chantier il reste encore le CRB, la JSK et l'USM Alger qui jouent dès la semaine prochaine la qua-

lification en Ligue des champions et Coupe de la Confédération africaine.

La programmation aussi...

Une autre question est posée par les supporters de foot qui ne peuvent y aller au stade aux horaires où il n'est guère possible d'aller assister à une rencontre de foot alors qu'il serait plus logique de les programmer en soirée, sachant que nombreux sont les stades qui sont éclairés. Il faut prendre conscience que ça part n'importe comment, que les calendriers soient réfléchis pour que le maximum de monde puisse aller au stade. Il serait logique que la Ligue concertent un peu les gens qui vont au stade en fait.

H. Hichem

■ Canal + sport 360 : Everton - Newcastle à 20h
 ■ Canal + foot : Tottenham - Manchester United à 20h

La Der

CAN-2024 (Qualifications/ 5^e) : L'Ouganda décide recevoir l'Algérie au Cameroun

Le match Ouganda-Algérie, prévu en juin dans le cadre de la 5^e journée (Gr. F) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) se jouera au Cameroun, en raison du retard pris dans les travaux au stade Mandela à Kampala, a annoncé la Fédération ougandaise de football (FUFA) mardi, dans un communiqué. «Aujourd'hui, le mardi 25 avril 2023 étant la date limite fixée par la CAF pour que toutes les fédérations soumettent les noms des stades à utiliser pour la suite des qualifica-

tions prévues en juin. Le Comité exécutif de la FUFA a pris la décision d'accueillir le prochain match à domicile contre l'Algérie au Cameroun. Cette décision intervient après que la FUFA ait inspecté le stade national Mandela le lundi 24 avril 2023 et a confirmé que cette enceinte n'était pas prête à accueillir les matches qualifications qui reprendront en juin», a indiqué l'instance ougandaise sur son site officiel. Au terme de la 4^e journée, l'Algérie, déjà qualifiée pour la phase finale, caracole en

tête avec 12 points, devant la Tanzanie et l'Ouganda qui comptent 4 points chacun. Le Niger ferme la marche avec 2 unités. «La FUFA exprime sa déception face à la lenteur des travaux en cours au stade national Mandela, suite de la visite de routine du site effectuée par le ministre d'Etat aux Sports, Peter Ogwang, et le président de la FUFA Magogo Moses Hasim. La FUFA a décrit le travail comme très lent et insensible aux cris du public pour

pouvoir accueillir les matches en Ouganda», précise la même source. «La FUFA appelle tous les Ougandais à continuer de soutenir les 'Cranes' de l'Ouganda de tous les coins du monde alors que nous tentons de nous qualifier pour la finale de la CAN 2023 qui sera organisée par la Côte d'Ivoire l'année prochaine», conclut le communiqué. L'Ouganda a accueilli la Tanzanie (0-1) au stade d'Al-Ismaïlia en Egypte le 24 mars dernier, dans le cadre de la 3^e journée des qualifications.